

[Voir cet email dans votre navigateur](#)



Commission
des titres d'ingénieur

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA CTI

juin/juillet 2026

Dans cette lettre d'information, retrouvez des articles, des brèves, et des actualités relatives aux activités de la CTI

- Bilan de mandat de la Présidente de la CTI
- Nomination des nouveaux membres de la CTI reportée
- Réunion du COS de la CTI
- Focus sur European degree Label
- Bilan de l'opération Ingénieuses 2026

BILAN DE MANDAT DE LA PRESIDENTE DE LA CTI



a) Vous avez été membre du collège académique de la CTI durant six ans avant d'en assurer la Présidence pendant deux ans. De ces huit années passées à la CTI, pourriez-vous nous faire part de quelques moments marquants ? (bons ou mauvais souvenirs)

Parmi les moments les plus marquants de cette période, je retiendrai avant tout les débats, constructifs, parfois animés, qui ont nourri les travaux de la Commission. Au-delà des questions relatives aux écoles elles-mêmes, ces échanges portaient souvent sur la manière d'intégrer dans nos décisions, nos avis et nos procédures les évolutions de la société. Ils témoignent de la capacité de la CTI à rester connectée aux réalités et aux attentes de ceux qu'elle accompagne dans sa mission : les élèves en premier lieu, mais aussi les écoles d'ingénieurs et, plus largement, l'ensemble des acteurs contribuant à construire la société de demain.

La diversité des établissements évalués ainsi que le paritarisme qui caractérise la prise de décision au sein de la Commission constituent une richesse exceptionnelle. Ils permettent d'apporter des regards complémentaires sur les enjeux de la formation d'ingénieur et de contribuer, à notre niveau, à la préparation des futurs ingénieurs. C'est une mission particulièrement stimulante et passionnante.

À titre personnel, l'un des temps forts a naturellement été mon élection à la Présidence de la Commission. Bien que déjà fortement impliquée dans ses différentes instances, cette responsabilité m'a offert l'opportunité de porter plusieurs initiatives structurantes. Je pense notamment à la mise en place du Comité d'orientation stratégique, conçu comme un espace de réflexion prospective sur l'évolution du métier d'ingénieur, ainsi qu'au lancement d'une démarche de simplification des procédures de la CTI, répondant à une attente forte des écoles. Les établissements se sont pleinement saisis des opportunités offertes par ces évolutions, et je forme le vœu que la prochaine mandature poursuive cette dynamique de simplification, qui peut encore être renforcée.

Le développement de l'apprentissage et la crise sanitaire de 2020 ont constitué deux tournants majeurs pour l'enseignement supérieur et les écoles d'ingénieurs.

La crise sanitaire a notamment accéléré l'adoption des outils numériques, tant dans les formations que dans les processus d'évaluation de la CTI. Malgré les contraintes exceptionnelles de cette période, la Commission a su maintenir ses activités en adaptant rapidement ses procédures, notamment grâce à la mise en œuvre d'évaluations à distance. Les écoles ont aussi démontré leur agilité et leurs capacités d'adaptation.

Le développement de l'apprentissage a également profondément transformé le paysage. Il a contribué à renforcer l'ancrage territorial des formations, tout en favorisant la diversification des profils d'étudiants intégrant les écoles d'ingénieurs.

Aujourd'hui, le projet de loi sur la régulation de l'enseignement supérieur privé et de l'utilisation des financements publics répond à des objectifs légitimes et nécessaires. Il soulève toutefois plusieurs interrogations qui demeurent, à ce stade, sans réponse claire.

L'approche holistique portée par la CTI repose sur l'évaluation globale de la qualité des formations, qui englobe non seulement les contenus pédagogiques, mais également la gouvernance, l'environnement académique, les partenariats ou encore les démarches d'amélioration continue. Comment garantir une évaluation véritablement équitable si une distinction trop marquée est introduite entre établissements publics et privés ?

Par ailleurs, comment préserver la prise en compte des enjeux industriels et socio-économiques, alors que le modèle paritaire de la CTI constitue aujourd'hui un atout majeur pour intégrer les défis liés à la réindustrialisation, à la souveraineté et au développement économique ? Enfin, comment maintenir une distinction claire entre les missions d'évaluation et celles de contrôle ?

Ces questions méritent d'être examinées avec attention afin de préserver les équilibres qui font la force du modèle actuel.

c) Et au sein de la CTI, quel bilan tirez-vous de ces années ?

Au cours de ces dernières années, la CTI s'est considérablement professionnalisée. Elle s'est dotée d'outils numériques performants, a renforcé sa démarche d'amélioration continue à travers la généralisation des retours d'expérience, la mise en place du Comité d'orientation stratégique et la systématisation des enquêtes de satisfaction. Ces évolutions ont d'ailleurs été reconnues par nos pairs, et l'expertise européenne de la CTI confirmée, lors de l'évaluation réalisée par ENQA en 2024 et par ENAEE en 2025.

L'équipe permanente a également été consolidée, permettant à la Commission de répondre avec efficacité aux attentes de ses nombreuses parties prenantes tout en conservant une taille lui garantissant agilité et réactivité.

France, comme à l'international.

d) À l'heure du bilan, quelles sont selon vous les forces de la CTI et ce qui lui manque aujourd'hui ? Quels conseils donneriez-vous à la future équipe de présidence ?

La CTI incarne, à bien des égards, les valeurs fondamentales de la République française.

La **liberté**, d'abord, à travers l'indépendance dont elle dispose dans ses prises de décision et dans son fonctionnement. L'**égalité**, ensuite, par le traitement équitable qu'elle réserve à l'ensemble des écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur, qu'elles relèvent de différents ministères ou du secteur privé. Enfin, la **fraternité**, grâce à son modèle paritaire unique en Europe, qui associe de manière équilibrée les différentes parties prenantes aux processus de décision.

La Commission a également démontré sa capacité à évoluer avec son temps, en s'adaptant aux transformations de la société et en s'inscrivant pleinement dans la dynamique de construction européenne. Cette capacité d'adaptation explique en grande partie la reconnaissance dont elle bénéficie à l'international pour la qualité, la robustesse et la crédibilité de ses évaluations. Elle contribue ainsi au rayonnement de la France et des valeurs européennes dans le domaine de la formation d'ingénieur.

Les récentes prises de position du ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Philippe Baptiste, du directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, M. Olivier Ginez, ainsi que du sénateur M. Stéphane Piednoir, rapporteur du projet de loi au Sénat, témoignent de l'attachement des pouvoirs publics à la CTI et à la qualité du travail qu'elle accomplit. Elles laissent espérer que les conditions seront réunies pour lui permettre de poursuivre pleinement ses missions dans les années à venir et sa structuration institutionnelle. Je souhaite naturellement à la prochaine mandature de poursuivre cette dynamique. Pour ma part, j'aurai grand plaisir à continuer à contribuer aux travaux de la Commission, cette fois en qualité d'experte.

Plusieurs chantiers demeurent ouverts. A la date du présent entretien, la liste des nouveaux membres — proposés par différents organismes et devant être nommés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE) — n'a toujours pas été rendue publique. Un autre sujet qui reste à finaliser concerne l'expérimentation autour des diplômes européens, dont les diplômes d'ingénieur pourraient constituer un terrain privilégié de mise en œuvre. J'espère que ce projet pourra être poursuivi et approfondi par la future équipe.

Enfin, je tiens à remercier les membres de la commission, passés et présents, l'équipe permanente et le greffe de la CTI pour leur professionnalisme et qualités humaines, ce qui a permis d'agrémenter les travaux de la commission de leur profondeur de vue, mais également de moment d'échanges et de convivialité.

NOMINATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA CTI REPORTÉE

13 membres de la CTI ont terminé leur mandat au 30 juin 2026 et 9 membres sont en situation de renouvellement de mandat.

Nous attendons à ce jour la nomination par le MESRE des membres choisis au sens de l'art. R.642-5 du code de l'éducation.

La séance plénière de juillet a donc dû être reportée, comme la désignation des nouveaux rapporteurs principaux en charge des dossiers des écoles.

La CTI reste mobilisée et disponible pour répondre à toutes les questions des écoles françaises et étrangères et les remercie par avance de leur compréhension et de leur patience.

REUNION DU COS DE LA CTI



Le 24 juin 2026 s'est déroulée, la troisième réunion du Comité d'orientation stratégique de la CTI (COS). Autour de la table, les membres du COS, la Présidente de la CTI Madame Claire Peyratout et les vice-présidents de la CTI Jean-Louis Allard et Fabrice Losson ont échangé sur le rôle de la CTI dans le contexte suivant: « Face aux risques internationaux, quelles stratégies nationales et européennes pour la science et l'ingénierie françaises ? ».

FOCUS SUR EUROPEAN DEGREE LABEL



Faisant suite à la Recommandation du [Conseil pour un système européen d'assurance qualité et de reconnaissance dans l'enseignement supérieur](#) du 12 mai 2025, le label de diplôme européen conjoint (European degree Label) est un label qualité qui peut désormais être aux diplômes conjoints dispensés par des établissements d'enseignement supérieur d'au moins deux pays de l'UE.

Ce label distingue les programmes conjoints répondant à un ensemble défini et commun de critères européens. Il peut s'agir de programmes conjoints de Licence, Master ou Doctorats.

La CTI – en tant qu'agence d'assurance qualité européenne, membre d'EQAR – peut accompagner les établissements qui seraient intéressés par ce label et coordonner la procédure d'évaluation.

Pour plus d'informations, l'équipe permanente reste disponible à l'adresse secretariat@cti-commission.fr

Pour consulter le guide et tout savoir sur European degree Label, [c'est ici](#)

BILAN DE L'OPERATION INGENIEUSES 2026



Le 19 mai 2026 a eu lieu la cérémonie de remise des prix Ingénieuses 2026 à Paris organisée par la CDEFI.

Les lauréates de cette édition sont :

- ➔ Prix de l'élève-ingénieure France : Tayina DAOU — CESI
- ➔ Prix de l'élève-ingénieure Afrique du Nord : Ghita Berrada — ENSAM Rabat
- ➔ Prix de la femme ingénieure : Aude Lemar-Verrier — Grenoble INP - Ensimag / Antidot
- ➔ Prix de la femme ingénieure junior : Judith Sasportes — CY Tech / Editions Optimist
- ➔ Prix de la femme du numérique : Corinne Tognetty — INSA Toulouse - Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse / STMicroelectronics France

Pour découvrir les portraits et projets des lauréates de cette édition, [c'est ici](#)

REJOIGNEZ LE VIVIER DES EXPERTS DE LA CTI !

vous êtes enseignant dans les disciplines des sciences de l'ingénieur, en France ou à l'étranger ? Ou ingénieur dans le secteur privé ou public ?

Vous pouvez contribuer à l'amélioration continue des écoles d'ingénieurs et apporter votre expertise à la CTI ! Pour cela, déposez votre candidature pour prendre part à des missions d'évaluation d'écoles d'ingénieurs françaises ou étrangères.

Pour postuler, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation à secretariat@cti-commission.fr.



Copyright © 2025 Commission des Titres d'Ingénieur, tous droits réservés

Communiqués de presse de la CTI : vous recevez ce message parce que vous êtes inscrit sur notre liste de diffusion CTI.

Vous pouvez vous désinscrire en utilisant le lien mailchimp en bas de ce message. >>> Attention : tous les contacts dont la conservation est indispensable aux activités de la CTI (direction des écoles, membres et experts CTI...) requièrent également une mise à jour en base de données. Merci de contacter qualite@cti-commission.fr pour ces mises à jour.

Adresse postale:

Commission des Titres d'Ingénieur
44 rue Cambronne
Paris 75015
France

Vous voulez modifier vos paramètres de réception ?

Vous pouvez [changer vos préférences](#) ou [vous désabonner de cette liste](#).

